



Bordereau de remise en banque

du

Total Règlement : 375,67
Date d'édition : 03 février 2026

Nombre de Règlement : 1

Raison Sociale	N° Facture	TVA collectée	Montant TTC
EARL GRAUZILS (les)	24_CP_49	125,23	375,67
Total		125,23	375,67